

Produits Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR) Version -02 Référence : 1025

Objectifs pédagogiques

- Connaître les risques liés aux agents CMR et aux mesures de prévention adaptées (prévention de l'exposition, mesures d'hygiène, EPI...)

Public concerné

Toute personne intervenante pouvant être exposée à des agents CMR dans son activité

Organisation & modalités

Un questionnaire de satisfaction à froid sera rempli, 6 mois après la formation, par chaque participant, avec sa hiérarchie, pour confirmer l'utilité de la formation au poste de travail et les actions complémentaires internes/externes éventuellement nécessaires


La formation est prévue pour **10 participants** – nous contacter si besoin d'un plus grand nombre de places

La formation est suivie d'un test de connaissances et de validation des acquis pédagogiques


Accessibilité & Méthode

Cette formation est accessible aux personnes handicapées. Pour plus d'informations, contactez-nous.
Toutes nos formations sont réalisées avec un support de présentation conçu pour créer des interactions.

Contact

 01 79 75 66 69

 contact@ingenerisk.com

 5 rue Charles Duschene,
Immeuble TERTIA I, 13290
Aix-en-Provence

Les atouts Ingenerisk

Nos équipes de formateurs sont issus du monde professionnel avec une expérience présentant une forte valeur ajoutée. Nos modules comportent des cas pratiques.

Délais d'accès

Compris entre 1 et 7 jours

Durée

1 jour – 7h

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Modalités

- Inter-entreprise
- Intra-entreprise

Tarifs

Inter : [sur demande](#)
Forfait intra : [sur demande](#)

Présentiel

Programme pédagogique

1 – Généralités

Définition CMR
Les effets

2 – Les CMR & la réglementation

Réglementation CMR
Signalisation et étiquetage
Directive européenne
Le code du travail

3 – Assurer la maîtrise des risques

Information sur les postes de travail
Réduction de l'exposition
L'hygiène
EPI
CAD en cas d'accident
Cas particuliers

4 – Suivi de l'exposition

Visite médicale
Traçabilité

5 – Retour d'expérience